

# Pharmacie - PHAR-Général #557

## Instructions pré-codées perfusion octréotide

2025-06-16 17:39 - Serge Maltais

<b>Statut:</b>	En cours	<b>Début:</b>
<b>Priorité:</b>	Normal	<b>Echéance:</b>
<b>Assigné à:</b>		
<b>Catégorie:</b>		
<b>Version cible:</b>		
<b>Équipes:</b>	12B-Neo/Ped	
<b>Description</b>		
Bonjour, suite à erreur de préparation à l'étage d'une perfusion d'octréotide prescrite à 1000 mcg/250 mL à 50 mL/h alors qu'instruction pré-codée dans Ariane est de 500 mcg/250 mL au même débit et non détectée par pharmacien à la validation, recommandons de retirer cette instruction automatique pour éviter toute confusion avec prescription différente. Voir pièce-jointe pour plus de détails si désiré. Merci.		

### Historique

#### #1 - 2025-06-18 14:18 - Mélanie Lacerte

- Statut changé de Nouveau à Accepté
- Équipes Ariane, 12B-Adulte, Pompe ajouté

Ajouter cette possibilité de concentration (1000mcg/250ml) dans 12B et dans pompes SVP. Merci !

#### #2 - 2025-06-18 19:46 - Mélanie Gilbert

- Équipes 12B-Adulte supprimé

Cahier 12B

Concentration de 4 mcg/mL ajoutée. J'ai validé que nous avions des stabilités à cette concentration dans le guide des compatibilités. 96 h dans NS à température de la pièce pour une concentration de 5 mcg/mL (donc ok pour extrapoler à 4 mcg/mL)

#### #3 - 2025-06-19 02:18 - Myriam Breton

- Statut changé de Accepté à En cours
- Équipes Ariane supprimé

J'ai modifié l'instruction en enlevant la recette en DEV et PROD.

Je n'ai pas codé la concentration 1000/250 dans les ordonnances précodées vu que pas la recette standard, mais peut se faire dans les options et l'instructions ne précise plus de recette.

Je note que pédiatrie et néonatalogie ont aussi une recette dans l'instructions. Je garde idem ad nouvel ordre.

#### #4 - 2025-06-19 12:21 - Mélanie Lacerte

- Équipes 12B-Neo/Ped ajouté

#### #5 - 2025-10-21 14:00 - Émilie Dubuc

- Équipes Pompe supprimé

Ajout de la concentration 1000mcg/250mL

### Fichiers

2526-à venir Divergence recette octréotide saisie vs en commentaire au 2024-11-01 14:00:00.docx2025-06-16

Serge Maltais